

RE^{VI}SITONS

NOS RUES

Appel à Manifestation d'Intérêt

Présentation Cernay-la-Ville
2 juin 2021





AMI ReVisitons nos rues

Qu'est ce que c'est ?

AMI ReVisitons nos rues | qu'est ce que c'est ?

- Des aménagements expérimentaux d'espaces publics (place, rue...) ou de lieux en désuétude (délaissés, petites friches...), publics ou privés, ouverts aux habitants.
- Un accompagnement spécifique du PNR : technique et financier, jusqu'à la réalisation des travaux.



AMI ReVisitons nos rues | **qu'est ce que c'est ?**

Plusieurs objectifs :

- Revitaliser les villages en (re)donnant aux espaces publics un statut de « **lieux de vie** ».
- Encourager un aménagement d'espaces publics **qualitatif et durable**.
- Permettre l'appropriation de ces espaces en encourageant la **participation des habitants** (concertation, chantiers participatifs) lors de la phase projet, et le **vivre ensemble** à long terme.
- Faire vivre les aménagements sur le **long terme** par une **gestion économe pour la collectivité**.
- Répondre à l'une des missions fondamentales des Parcs naturels régionaux : **l'innovation**.



AMI ReVisitons nos rues | **qu'est ce que c'est ?**

6 axes :

- **La gestion de l'eau dans l'aménagement ;**
- **La biodiversité : valorisation et confortement ;**
- **La sobriété énergétique ;**
- **La mobilité alternative et durable ;**
- **La production alimentaire locale ;**
- **Le lien social, le vivre ensemble, la dimension partagée et participative.**





AMI ReVisitons nos rues

Suite et planning

Le processus

Lancement de l'AMI – fin novembre

Réception des candidatures jusqu'au 31 décembre

Les différentes étapes

- Etape 1 : Définition des projets

Jury – session du 9 mars 2021 : sélection des lauréats



- Etape 2 : Démarche de construction du projet : techniciens du Parc / élus / associations, etc.

Jury / CS – Présentation des projets et définition de l'accompagnement financier du PNR

- Etape 3 : Travail de conception détaillé de l'aménagement

Jury – Suivi du projet et définition de l'accompagnement financier du PNR pour la phase travaux

- Etape 4 : Réalisation des travaux

REVISITONS NOS RUES

PROPOSEZ VOS PROJETS INNOVANTS POUR DES ESPACES PUBLICS CHALEUREUX, PARTAGÉS ET DURABLES !

Réaménageons de façon innovante, écologique et sobre, nos rues, places, espaces verts, cours d'écoles, friches, entrées de bourgs... en privilégiant la biodiversité, les espaces nature, la gestion alternative de l'eau, la sobriété énergétique, la mobilité durable, la production alimentaire locale, le vivre ensemble et la convivialité.

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020

QUI EST CONCERNÉ ?
Les communes et les intercommunalités, mais aussi les syndicats de copropriété et Associations Syndicales Libres et les associations

COMMENT PARTICIPER ?
Candidatez en ligne ou déposez votre formulaire à la Maison du Parc contre récépissé.
Votre contact au Parc : Jennifer Bureau, Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et de Paysage
j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr
01 30 52 09 09

WWW.PARC-NATUREL-CHEV